

Planeur école et de voltige accessible

aux personnes
handicapées

à tous

Note
Synthétique



Centre de Vol à Voile de Saint-Florentin - Chéu





Le Centre de Vol à Voile de Saint-Florentin–Chéu

Le CVVSFC est une structure associative entièrement bénévole, située au coeur du triangle Auxerre – Sens – Troyes, à seulement 180 km du centre de Paris.

Sa vocation est de faire connaître le vol à voile et de permettre sa pratique par le plus large public en offrant tous les moyens matériels et humains nécessaires.

Le CVVSFC milite pour le développement du décollage au treuil. Ce mode de lancement est totalement écologique et très économique. Le coût d'une année de pratique est d'environ 1000 euros pour les adultes. Grâce à des bourses versées à chaque étape de leur progression, ce coût est ramené à environ 200 euros pour les jeunes de moins de 25 ans.

Notre engagement social

Le vol à voile s'adresse à un public très divers.

Il porte en lui une tradition d'ouverture et d'accueil. Elle est naturellement enrichie par la recherche et le respect des différences qui sont essentielles pour un fonctionnement entièrement bénévole.

Par exemple, cinq jeunes de 15 à 18 ans viennent de commencer une formation prise en charge dans le cadre des « Cadets de Saint-Flo ». Ils apportent leur jeunesse et leur envie de progresser, et participent à leur mesure au bon fonctionnement du centre.

Un outil d'intégration extraordinaire

La cadre de cette activité bouleverse les critères qui fondent la hiérarchie de notre société:

- l'envie de voler est toujours personnelle, elle ne trouve pas ses racines dans une couche sociale ou une culture particulière.
- la troisième dimension modifie les sensations et les capacités psychocorporelles,
- c'est la combinaison d'une multitude de qualités qui crée l'aptitude au vol à voile.

Dans le vol à voile, chacun trouve une place originale et souvent différente de celle occupée dans son quotidien.



Notre vision du handicap

L'homme ne peut voler par ses propres forces, c'est un handicap sérieux.

En formant des ingénieurs qui dessinent des planeurs, en construisant des usines qui les fabriquent et en créant des structures telles que le CVVSFC pour encadrer la formation et la pratique, ce lourd handicap a été dépassé.

Les forces engagées par plusieurs générations pour cette réussite sont immenses, mais tout cet « artificiel » est seulement adapté à la morphologie, à la capacité, aux moyens financiers et aux aspirations du plus grand nombre.

Avec un planeur accessible à d'autres morphologies, avec un objectif adapté à des sensibilités différentes et avec quelques soutiens financiers, le plaisir de voler peut se partager plus largement.

Par rapport au chemin déjà parcouru, cette étape semble dérisoire... à condition de s'y engager.

La solution proposée

Nous souhaitons adapter nos moyens et notre action pour que la pratique du vol à voile soit compatible avec de nombreux handicaps physiques, mentaux et sociaux.

La personne concernée participe à la vie du centre en apportant son savoir et ses capacités, et en utilisant la partie de nos installations et de nos moyens qui lui convient.

Pour un handicap plus lourd, les personnes chargées de l'accompagnement participent à l'activité comme le font aujourd'hui des parents, conjoints ou enfants de vélivoles.

Handicapé ou non, chacun trouve l'environnement humain et matériel qui lui convient pour dépasser son incapacité à voler seul. C'est la notion même de handicap qui disparaît.

Les associations concernées que nous avons déjà rencontrées nous soutiennent dans cette démarche, elles ont souligné l'apport singulier du vol pour le développement des personnes.

Les moyens essentiels

Sur le plan matériel, il s'agit de l'achat d'un planeur adapté à des morphologies et à des corpulences variées, facilement accessible, d'un pilotage souple, et doté de caractéristiques de vol attrayantes.

Dans un premier temps, il sera équipé de commandes spécifiques pour le



pilotage sans l'usage des jambes.

D'autres équipements nous ont déjà été demandés. Nous entendons favoriser leur développement avec le constructeur et les associations;

Sur le plan humain, l'exploitation de ce planeur et les compétences vélivoles nécessaires à la formation resteront sous la responsabilité du CVVSFC.

Les professionnels des structures concernés intégreront notre activité pour le développement et insertion des personnes.

Afin de d'exploiter ce planeur au maximum, nous entendons créer un poste d'instructeur disponible pour l'ouverture du centre en semaine.

Ce projet est activement soutenu par le comité régional de vol à voile, et grâce à l'utilisation conjointe d'un moto-planeur remorqueur, il sera accessible à partir des autres aérodromes de Bourgogne.